

En préambule, quelques éléments sur France ADOT.

France ADOT existe depuis 1969. Son objectif était de sensibiliser le public à cette révolution culturelle qu'était alors l'idée même du don d'organes. Aujourd'hui nous sommes toujours « en vie », plus que jamais nécessaires, et la seule fédération centrée sur la *sensibilisation du public au don d'organes, de tissus et de moelle osseuse*.

Dans les Côtes d'Armor, France ADOT 22 a été créée en 1978 sous l'égide des donneurs de sang, par le Trégorois André BOURDON. Notre présence régulière sur le terrain fait que tout naturellement nous sommes connus des édiles locaux, qui ne manquent jamais de soutenir nos actions.

La greffe d'organes sauve des vies !

Une évidence aujourd'hui ! Une évidence dont les greffés ici présents sont un bien bel exemple. Tous venus honorer par leur présence, la mémoire de celle ou de celui à qui ils doivent la vie. La mémoire de « leur donneur ». Et de ses proches, qui ont eu le courage, en plein désarroi, de confirmer la volonté du défunt.

Tous n'ont pas eu cette chance, de recevoir le don salvateur. Ils sont partis avant, par manque de greffon. Aujourd'hui en France, alors que la liste d'attente de greffe est d'environ 22 000 par an, le nombre de greffés d'un organe vital stagne autour de 6 000. Un écart que la pandémie n'a fait qu'accentuer. Moins de 5.700 greffes en 2023, 900 personnes décédées avant greffe, un taux de refus jamais atteint jusqu'alors de **36,1 %**.

Malgré l'évolution de la loi au 1^{er} janvier 2017, la réalité du don d'organes reste peu connue des Français. La mort encéphalique, sa rareté, les conditions de restitution du corps, demandent à être explicitées. Il est indispensable d'intensifier l'information du grand public. Tous donneurs oui, selon la loi, mais ça ne suffit pas : il faut afficher clairement sa position à ses proches. C'est le sens de la carte d'ambassadeur du don d'organes de France ADOT : « *je suis donneur d'organes, je le dis à mes proches* ». Nos

proches doivent connaître notre volonté, nous devons connaître la leur. Les coordinations en prélèvement le confirment : lorsque le défunt a informé ses proches de sa position sur le don d'organes, ceux-ci respectent sa volonté.

Dans son Manifeste pour le don d'organes diffusé fin 2021, le collectif Greffes+ proposait d'instaurer en France une véritable « *Culture du don* ». Auprès du grand public, mais aussi au sein de l'hôpital où le sujet reste trop souvent « tabou » ! Pour faire en sorte qu'à terme, le don d'organes devienne naturel. Présumé oui, mais pas seulement. Qu'il soit volontariste, basé sur les grands principes d'altruisme, de solidarité, de générosité et de fraternité. Qu'il devienne une évidence. « *Je suis donneur et mes proches le savent !* »

Honorer les donneurs et leur famille, en proposant d'instaurer des lieux de mémoire, c'est contribuer à déployer cette culture du don. La loi de bioéthique de 2004 l'impose aux hôpitaux. Le Manifeste propose d'étendre ces lieux aux villes, dans un lieu public visible, en partenariat étroit avec la municipalité.

A Rostrenen ce 23 mars, cet *Arbre de Vie*, ce gingko biloba symbole de longévité, rappellera aux Rostrenoises et aux Rostrenois que leur commune aura été « *dans les toutes premières communes costarmoricaines* » (la 12^{ème} exactement) à créer ce lieu de vie, de réflexion, en hommage aux donneurs et à leurs familles. Elle aura aussi été la 1^{ère}, en France, à afficher clairement son bilinguisme avec 2 plaques commémoratives, en français et en breton.

Merci à Monsieur le Maire, Guillaume ROBIC, à Jeannot FLAGEUL, « *facilitateur hors pair* », et à tout le Conseil Municipal, de l'avoir compris et d'avoir accepté notre proposition. Merci à Mmes et M les maires présents. Merci à la presse de contribuer à la diffusion de cette information, pour une meilleure connaissance du don et de la greffe.

Merci aux représentants nationaux et départementaux de la classe politique pour leur présence, qui montre à quel point notre démarche citoyenne est comprise.

C'est une grande marque de soutien au monde associatif et aux infatigables bénévoles de France ADOT, de France Rein, de Transhépate. Le don d'organes reste quelque chose à part. Une réflexion qu'on a toujours envie de *remettre à plus tard*. Une réflexion que nos bénévoles, sur le terrain, savent provoquer, savent faire cheminer.

Formulons le vœu que ces 12 villes des Côtes d'Armor soient les premières d'une longue liste costarmoricaïne de communes à s'être positionnées dans cette démarche. D'autres projets sont en cours, qui se concrétiseront prochainement. A Paimpol le 12 avril, à Kerpert le 26 mai.

Mais ne nous arrêtons pas en si bon chemin !

Le collectif Greffes+ a imaginé depuis, d'ajouter sous les panneaux d'entrée des villes, un panneau « **Ville ambassadrice du don d'organes** » associé au ruban vert, symbole du don d'organes. Un message régulièrement adressé à nos concitoyens, aux visiteurs, qui incitera chacun à réfléchir à ce sujet qui nous concerne tous. Ceci d'autant plus s'il est relayé, « en ville », par un lieu de mémoire tel celui-ci. Alors pourquoi pas à Rostrenen prochainement ? En français et en breton ?

La Fédération France ADOT s'implique totalement dans cette démarche, tout comme France Rein avec qui nous agissons de concert en Côtes d'Armor.

Merci à toutes et à tous de votre présence, et nous vous donnons rendez-vous le 20 juin prochain à l'occasion du passage à Rostrenen du 7^{ème} Tour de Bretagne Cycliste des Greffés.

Interventions :

M le Maire Guillaume ROBIC

Hervé LE SERRE, ADOT22

Dr Nathalie DESHAYES, pour la coordination de Saint-Brieuc

Mme Fabienne SYLVESTRE, famille de donneur

Marion LE POULICHET, greffée et Présidente association de patients France Rein 22

Représentants nationaux de la classe politique – Gérard LAHELEC, Sénateur

